
« Je vous laisse ma mémoire [...] »

Michel Biard



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ahrf/12672>

DOI : 10.4000/ahrf.12672

ISSN : 1952-403X

Éditeur :

Armand Colin, Société des études robespierristes

Édition imprimée

Date de publication : 1 mars 2013

Pagination : 3-8

ISBN : 978-2-200-92824-7

ISSN : 0003-4436

Référence électronique

Michel Biard, « « Je vous laisse ma mémoire [...] » », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 371 | janvier-mars 2013, mis en ligne le 18 avril 2013, consulté le 10 juillet 2023. URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/12672> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ahrf.12672>



INTRODUCTION

« *JE VOUS LAISSE MA MÉMOIRE [...]* »

Michel BIARD

Deux cent vingt ans après cette année 1793 chère à Victor Hugo, avec le recul de deux siècles d'une historiographie aux facettes on ne peut plus diverses, peut-on encore considérer Maximilien Robespierre comme un objet d'étude ? Et la Société des études robespierristes a-t-elle vocation à défendre la mémoire de celui dont elle porte le nom, sachant que ses statuts initiaux prévoyaient la publication de ses écrits et non cette défense ? Lors du centenaire de cette société, Michel Vovelle avait interpellé les participants du colloque alors réuni en Sorbonne avec cette question volontiers provocatrice : « Êtes-vous encore robespierristes ? » Lui-même auteur d'une conférence donnée à Arras, en juin 1988, sous un titre explicite (« Pourquoi nous sommes encore robespierristes »¹), avait apporté d'emblée sa réponse en transformant la question en une affirmation. En 2013, la Société des études robespierristes nous semble toujours pouvoir répondre aux objectifs qui lui furent assignés en 1907 par son fondateur, Albert Mathiez, qui soulignait d'ailleurs lui-même que tous les membres de la Société n'étaient pas « robespierristes ». Elle ne brûle pas davantage de cierges devant un portrait ou un buste de Robespierre, pour autant elle désire toujours tout à la fois promouvoir une histoire réellement scientifique de la Révolution française et, en société de pensée qu'elle entend rester, défendre nombre des idéaux et héritages de ces années décisives pour la formation de notre démocratie. Or les travaux des historien-ne-s et cette défense passent encore et toujours par des efforts soutenus pour battre en brèche idées reçues et légendes noires. En la matière, ses membres ont fatalement à faire avec Maximilien Robespierre, le protagoniste révolutionnaire, mais aussi sa pensée et ses actes, tous recouverts depuis plus de deux siècles d'un épais mélange d'idées erronées,

(1) Ce texte a été publié dans les *AHRF*, n°4, 1988, p. 498-506.

de parti pris, de mépris, de qualifications injurieuses, de simplifications outrancières, etc. Un rapide coup d'œil aux récentes années suffirait à s'en convaincre, d'un ensemble d'articles rassemblés par un magazine destiné au « grand public » sous le titre « Enquête sur les crimes de la Révolution » (*L'Histoire*, mai 2012) au numéro spécial d'un autre doté d'un titre supposé encore plus accrocheur « Robespierre. Le psychopathe légaliste » (*Historia*, septembre 2011), d'une émission d'une chaîne du service public présentant Robespierre - en dépit du bon sens le plus élémentaire - comme « le bourreau de la Vendée » (France 3, mars 2012) à un énième refus de la municipalité de Paris de voir une artère de la capitale baptisée de son nom sous prétexte de ce que le personnage ne se prêterait décidément pas à un consensus². D'évidence, Maximilien Robespierre dérange encore et toujours, son nom paraissant irrémédiablement accolé aux violences de « la Terreur ». Surtout, à mélanger ainsi Histoire et « mémoire », les différents auteurs des textes et interventions ci-dessus cités oublient trop facilement les règles les plus élémentaires du « métier d'historien ». À l'heure de l'Internet et du « village planétaire », il suffit d'une petite heure passée à « surfer sur la toile » pour réaliser l'immensité des inepties répandues de sites en blogs. Les possibilités presque infinies de ce merveilleux outil informatique n'empêchent hélas pas la pauvreté parfois insigne des contenus, *a fortiori* leur diffusion à une allure vertigineuse et à une échelle désormais mondiale. Toutefois, plusieurs ouvrages récents ou encore à paraître ont osé, osent, aborder le personnage pour en proposer une image plus nuancée : *Fatal Purity* de Ruth Scurr³, le *Robespierre* de Peter McPhee⁴ et celui de Cécile Obligi⁵, en attendant la publication annoncée chez Fayard de la biographie rédigée par Hervé Leuwers. De son côté, la Société des études robespierristes a voulu apporter sa contribution aux nouveaux regards ainsi portés sur l'individu et son œuvre. Outre la réédition de ses *Œuvres complètes*, dont le succès ne se dément pas, bientôt complété d'un douzième volume à paraître⁶, la Société des études robespierristes propose, d'une part, un ouvrage destiné à un large public, d'autre part, le présent numéro spécial des *Annales historiques de la Révolution française*. Le premier,

(2) Sur la demande d'une rue Robespierre à Paris, voir le petit livre d'Alexis CORBIÈRE et Laurent MAFFEÏS, *Robespierre, reviens !*, Paris, Éditions Bruno Leprince, 2012.

(3) Ruth SCURR, *Fatal Purity : Robespierre and the French Revolution*, Londres, Chatto & Windus, 2006.

(4) Peter MCPHEE, *Robespierre. A Revolutionary Life*, Yale, Yale University Press, 2012.

(5) Cécile OBLIGI, *Robespierre. La probité révoltante*, Paris, Belin, 2012.

(6) Ce volume comprendra les documents récemment acquis par les Archives nationales.



sorti des presses au début de l'automne 2012⁷, se compose de quinze textes qui centrent le regard du lecteur sur des thèmes choisis par les auteurs, sans toutefois prétendre proposer une nouvelle biographie du personnage. Le second répond à d'autres objectifs : d'une part, faire le point sur la souscription ouverte en 2011 pour aider l'État à préempter des manuscrits de Robespierre et Lebas mis en vente publique chez Sotheby's, mais aussi évoquer d'autres découvertes récentes de textes de Maximilien Robespierre et livrer une vision synthétique de l'historiographie des décennies 2000 et 2010 ; d'autre part, donner la parole à plusieurs chercheurs sur des thèmes non évoqués dans le *Robespierre. Portraits croisés*. Dès lors, avec ce numéro des *Annales historiques de la Révolution française*, nous ne visons naturellement pas le même public qu'avec notre ouvrage collectif, même si nombre de lecteurs de l'un seront attirés par l'autre. Ici, il s'agit moins de proposer des synthèses que d'interroger des documents, de suivre des pistes nouvelles, bref d'apporter de nouvelles contributions à un débat qui est loin d'être clos.

Dans leur article, Serge Aberdam et Cyril Triolaire, qui furent tous deux étroitement liés à l'organisation de la souscription en 2011, nous livrent une très précieuse analyse et de tout aussi précieux témoignages. Au-delà de l'intérêt de leur texte, chacun-e pourra ressentir l'émotion contenue dans tous ces petits mots et autres courriers qui ont accompagné l'arrivée des dons. À coup sûr, nous sommes là face à une France qui, pour reprendre le mot du poète et chanteur Jean Ferrat, « répond toujours du nom de Robespierre », même si l'esquisse de répartition par âges des souscripteurs n'incite guère à l'optimisme, ni sur la place réservée à la Révolution française dans l'enseignement secondaire, ni sur le lien entre la militance et le souci des héritages révolutionnaires. Avec les textes d'Annie Geffroy et Hervé Leuwers, une autre approche s'impose. Ici, il s'agit des documents attribués à la plume de Maximilien Robespierre, que ce soit l'ensemble acquis par les Archives nationales ou le corpus nouveau rassemblé grâce aux patientes recherches d'Hervé Leuwers. Ce dernier nous donne à voir sous un jour nouveau les usages juridiques mais aussi la sensibilité de l'avocat Robespierre, grâce à un corpus de douze mémoires imprimés (ou « factums »), rédigés entre 1784 et 1789. Quant à Annie Geffroy, chargée par la Société des études robespierristes de la prochaine publication d'un douzième volume des *Œuvres complètes*,

(7) Michel BIARD et Philippe BOURDIN (dir.), *Robespierre. Portraits croisés*, Paris, A. Colin, 2012.

elle nous livre « en avant-première » les premiers résultats de son étude sur les documents vendus chez Sotheby's. Aux interrogations que les deux articles suscitent, notamment sur l'identification des manuscrits, mais aussi sur les omissions (volontaires ou non) dans les onze volumes publiés des *Œuvres complètes*, s'ajoute une question lancinante : combien de documents dorment encore enfouis dans des fonds d'archives, tout spécialement dans des fonds familiaux ? À n'en point douter, d'autres resurgiront tôt ou tard, et c'est tant mieux. Tant mieux également en raison des enjeux historiographiques, comme en témoigne l'article de Marc Belissa et Julien Louvrier sur la place de Robespierre dans les publications françaises et anglophones des premières années du XXI^e siècle.

François Furet avait en son temps pourfendu une « vulgate »... il serait étonné de voir ce que certains auteurs lui prêtent aujourd'hui, tout à leur volonté de pourfendre un Robespierre « aigri », un Robespierre « psychopathe », un Robespierre « dictateur » et précurseur de tous les « totalitarismes », un homme au mieux porté à la chimère, au pire dément. Le vieux fond de boutique né des lendemains mêmes de Thermidor⁸ approvisionne toujours des auteurs qui ont soin d'agrémenter leur prose du vernis d'une prétendue nouveauté et de se référer à l'historien dont le nom suffit à leurs yeux à balayer toute une historiographie réputée « fossilisée ». S'y référer, quitte à lui faire dire ce qu'il n'a jamais écrit, tout comme certaines interventions à l'Assemblée nationale au cours des dernières décennies, illustrent le fait que le nom même de François Furet sert de caution à certains députés sans se donner la peine de lire tous ses écrits et à plus forte raison ceux d'autres historiens⁹. Dans un autre registre, mais somme toute avec des objectifs proches de ceux de Marc Belissa et Julien Louvrier, Yannick Bosc déconstruit à son tour une partie de l'historiographie. « Partageux » ou à tout le moins favorable aux « partageux » pour les uns, « bourgeois » partisan du « libéralisme économique » pour les autres, Maximilien Robespierre serait en tout état de cause une démonstration vivante de l'incompatibilité entre liberté et égalité. Reprenant notamment les écrits d'Albert Mathiez, Yannick Bosc entend

(8) Pour quelques exemples : Michel BIARD, « La double mort de Robespierre », dans Michel BIARD et Philippe BOURDIN (dir.), *Robespierre (...), op. cit.*, p. 193-207 ; Bronislaw BACZKO, *Comment sortir de la Terreur, Thermidor et la Révolution*, Paris, NRF-Gallimard, 1989 ; Sergio LUZZATTO, *L'automne de la Révolution française. Luites et cultures politiques dans la France thermidorienne*, Paris, H. Champion, 2001 (éd. en italien, 1994).

(9) Michel BIARD, « Vous ressemblez à Saint-Just ! Vous êtes prêt à faire marcher la guillotine ? », communication présentée au colloque *Révolution française et cultures populaires dans le monde : mythologies contemporaines* (Martial POIRSON [dir.], Vizille, mars 2012), à paraître.



démontrer ici que Robespierre fut partisan d'un « libéralisme égalitaire » par conviction et non par une simple adaptation de ses principes aux circonstances extraordinaires de 1792 et plus encore de 1793 puis de l'an II. Le débat n'est pas nouveau, gageons que cet article le relancera et, là encore, c'est tant mieux, les *Annales historiques de la Révolution française* se voulant aussi un lieu d'échanges et de confrontations des idées. De débat il sera également question avec l'article de Thibaut Poirot. Là où toute une tradition se concentre sur l'hiver 1791 et les premiers mois de 1792 pour analyser les positions de Maximilien Robespierre sur la guerre, Thibaut Poirot expose les nombreuses occasions où, dès 1789, le député à l'Assemblée constituante a eu à intervenir sur des questions militaires ainsi que sur le lien entre des affaires politiques intérieures et la situation diplomatique européenne. Plus que la guerre elle-même, ce sont les conséquences de l'état de guerre qu'il redoutait, la guerre devenant un obstacle des plus redoutable sur les chemins de la liberté. Naturellement, on ne pourra pas conclure pour autant que Robespierre s'opposait à la guerre non en 1791-1792, mais dès 1789, toutefois ses prises de position attestent que, pour lui, la question se posait bel et bien dès 1789.

Avec l'article de Peter McPhee, nul besoin de placer l'ombre de Maximilien Robespierre sur le divan du psychanalyste à deux siècles de distance pour tenter d'appréhender comment ses problèmes de santé, avérés, ont pu peser sur son engagement plein et entier au service de la Révolution. Certes, on pourra toujours objecter que, à défaut de bulletins médicaux aussi précis et réguliers que ceux aujourd'hui délivrés par des médecins, il est délicat d'interpréter, avec les seuls textes, les faiblesses visibles et les absences ostensibles. De même, Maximilien Robespierre ne fut pas le seul révolutionnaire physiquement affaibli par une activité de tous les instants. S'il fallait encore le prouver, certains congés délivrés par la Convention nationale viendraient en apporter des exemples, à plus forte raison le décès de plusieurs représentants du peuple en mission affaiblis par les dures réalités de leur expérience missionnaire. Pour autant, à suivre Peter McPhee, force est de constater cet épuisement progressif et de se poser la question de sa part de responsabilité dans le dénouement final. Ce dénouement pose aussi toute la question brûlante de ce qui a conduit aux 9 et 10 thermidor, objet déjà d'un stimulant petit livre de Françoise Brunel¹⁰. Marisa Linton nous propose ici indirectement d'y revenir avec ce thème

(10) Françoise BRUNEL, *Thermidor. La chute de Robespierre*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1989.

de « l'authenticité révolutionnaire ». On le sait, la Vertu et la Terreur ont été, de longue date, au cœur de nombreux débats historiographiques. De la même manière, il n'est pas nouveau de constater l'échec de Robespierre à prouver, les 8 et 9 thermidor, qu'il possédait ce qui, par nature, ne saurait être transparent : la Vertu. En retraçant les attaques successives qui ont tenté de prouver que Robespierre n'était pas un homme « vertueux », mais finalement un « homme politique » comme un autre, avec ses ambitions, avec son insertion dans des jeux de pouvoir et d'influence, avec ses réseaux, Marisa Linton achève sa démonstration au-delà de Thermidor. Au temps de la *damnatio memoriae*, puis du portait-charge vite diffusé par toute une historiographie, enfin d'une légende noire des plus durable, la même obsession revient : démontrer que Robespierre n'était en rien un homme fondant ses principes et son action politique sur la Vertu, mais un banal « politicien », voire un apprenti dictateur... et ainsi justifier l'action de ceux qui l'ont abattu tout en pratiquant ensuite une auto-amnistie fort commode.

Cela va sans dire, le présent numéro des *Annales historiques de la Révolution française* n'a absolument pas été conçu comme un nouveau chapitre ajouté à une quelconque « vulgate ». L'équipe de rédaction et les auteurs ici rassemblés, dans leur diversité, ont simplement voulu apporter, outre des connaissances et des éléments de réflexion, une contribution collective qui appelle au débat et donc qui donne à penser. Tant pis pour celles et ceux qui campent avec obstination sur leurs certitudes à propos de Maximilien Robespierre, aussi éculées soient-elles. Tant mieux pour celles et ceux qui, pour détourner un message bien connu, sont persuadés que « penser ne tue pas » !

Michel BIARD
GRHis-Université de Rouen
61 rue Lord Kitchener
76600 – Le Havre
biard.m@wanadoo.fr